

CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AUX OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Libellé	Tarifs HT
<p>FRAIS DE CONTRAT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de dossier <ul style="list-style-type: none"> - matériel bureautique et communication - autre équipement • Frais de prise de gage • Frais de prise de Nantissement • Frais de publication au greffe • Autre frais de prise de garantie 	<p>Minimum 30 € Nous consulter 165 € 315 € 39 € Minimum 39 €</p>
<p>FRAIS DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de domiciliation bancaire • Changement d'adresse • Copie de contrat • Duplicata de facture • Circularisation des commissaires aux comptes • Gestion de subventions • Frais de gestion des sinistres • Changement de mode de paiement (prise en charge) (autorisation de prélèvement transformée en chèque ou transformée en virement) * • Changement de quantième * • Réaménagement de contrat * • Transfert de contrat (par contrat transféré) * • Recherches diverses <p>* Sous réserve d'acceptation du bailleur</p>	<p>25 € 16 € 37 € 13 € 120 € minimum 300 € 210 € 130 € 100€ 490 € 210 € minimum 50 €</p>
<p>FRAIS DE RECOUVREMENT</p> <p>Frais de représentation sur impayés Pénalités de retard Taux d'intérêt de retard</p>	<p>15,45 € 10% cf. conditions générales du contrat</p>
Tarifs au 1er avril 2010	